

ASSEMBLEE GENERALE DU 3 NOVEMBRE 2018

Compte rendu de réunion

I – Mot d'accueil du président

Le président souhaite la bienvenue aux membres présents, constate que le quorum est atteint et ouvre l'assemblée générale le 3 novembre 2018 à 10h30.

Il présente à l'assemblée le programme de la journée ainsi que l'ordre du jour de la réunion.

II – Rapport financier

La trésorière fait une présentation de la situation financière du club en précisant les dépenses et recettes de l'année par poste.

Les montants à retenir :

- Compte Chèque : 61 €
- Livret épargne : 1735 €
- Fonds de caisse : 150 €

Le rapport est adopté à l'unanimité.

III - Rapport du secrétaire

Le secrétaire présente les résultats du club. L'année 2018 est une année moyenne en terme de résultats, à noter :

- En coupe de France une élimination en zone régionale par le club de Changé (53)
- Une participation aux phases finales de la coupe de l'Anjou.

Le problème de gestion des vêtements de compétition est abordé, il est demandé aux membres d'anticiper davantage leurs commandes car nous sommes en stock minimum. Par ailleurs, pour faire face aux nouvelles directives de la fédération qui imposent notamment une tenue homogène même au niveau des pantalons, une consultation sera lancée auprès de différents fournisseurs. Les résultats de cette consultation seront mis sur le site et les licenciés pourront faire connaître leur choix. La majorité l'emportera.

Le rapport du secrétaire est adopté à l'unanimité.

IV - Les projets pour 2019

Les compétitions :

Pour l'année 2019, le club ne s'est positionné sur aucune date de concours en raison de l'incertitude sur la fin des travaux du nouveau boulodrome. Cependant le club sera partenaire de celui du CAP Jules Ferry pour organiser les phases finales des coupes du Maine et Loire qui se dérouleront en octobre.

Lorsque le boulodrome sera opérationnel, le challenge Patrick Thomas reprendra. Il sera organisé sur une semaine en hiver et deviendra le concours principal du club pour les années à venir.

Le boulodrome :

Les travaux ont commencé avec plus d'un mois de retard, on peut donc penser qu'il ne sera pas livré comme prévu pour mai 2019.

Un groupe de travail mené par Stéphane Mayet travaille sur un projet de règlement intérieur afin de définir le fonctionnement de ce boulodrome.

Un nouveau club l'USAC d'Angers utilisera le boulodrome ainsi que l'école de pétanque de l'Entente de Clubs.

Hausse des licences :

Une hausse de 2 € du prix de la licence est proposée à l'assemblée générale faisant passer le prix de la licence à 40 €. Il est rappelé que la licence est gratuite pour les jeunes sauf pour les juniors qui paient le coût demandé par le comité. La proposition est adoptée à l'unanimité moins 1 voix.

Encadrement des coupes et championnat :

Coupe de France : Jack Dechâtre

Coupe de l'Anjou : Dimitri Lambert

Challenge de l'Anjou : Gilles et Patrick Brochard

Championnat des clubs :

- Equipe 1 : Cyril Neau
- Equipe 2 : Patrick et Gilles Brochard

Inscriptions aux concours :

Il est rappelé que le plus simple pour tous, afin de s'inscrire aux différents championnats de secteur, est de le faire par le site internet. Cependant, une feuille d'inscription sera encore à disposition au siège du club pour l'année 2019. Aucune inscription aux championnats de secteur ne sera prise par téléphone.

Les concours classiques dont l'inscription passe par le club sont mis sur le site internet dès réception, il appartient aux joueurs de se faire connaître par le biais du site. De même tous les concours importants (nationaux, régionaux, départementaux) dont le club reçoit les affiches sont mis sur le site.

V – Les statuts

Afin de se mettre en conformité avec les directives de la fédération, des modifications aux statuts du club sont proposés à l'assemblée générale. Ils portent essentiellement sur :

- Le changement d'adresse du siège
- Les modalités d'adhésion à l'association
- La durée des mandats du conseil d'administration

Une lecture des statuts modifiés est faite à l'assemblée générale, après débat et explications, la modification des statuts est adoptée à l'unanimité.

Séance close à 12h30

Le président,
Jack Dechâtre

La trésorière,
Elisabeth Brochard